

Au cours de mes observations précédentes sur le bill C-59 j'ai mentionné que les taux d'intérêt actuellement très élevés ajoutent au fardeau imposé par les emprunts énormes du gouvernement. J'ai fait allusion au problème du propriétaire d'une maison qui doit négocier ou renouveler son hypothèque en 1981. J'ai souligné la différence, dans le cas d'une hypothèque de \$40,000 pour 25 ans, que représente un taux de 15.5 ou de 16.5 p. 100 par opposition à un taux de 9 ou 10 p. 100. Cette différence équivaut à près de \$200 de versements mensuels. Il en est de même pour les Canadiens qui doivent remplacer leur voiture, meubler une maison ou un appartement ou acheter du mobilier. Ils souhaiteraient pouvoir emprunter à 15.5 p. 100 puisque les taux bancaires sont de 18 ou 19 p. 100 voire plus. Sans compter que leurs gains n'augmentent peut-être pas aussi vite que l'inflation. Si le taux de l'inflation est de 10 p. 100, une personne gagnant \$15,000 en 1976 devrait gagner près de \$24,000 aujourd'hui. En somme, il n'est pas nécessaire de parler de taux d'intérêt aux Canadiens, mais on devrait peut-être leur rappeler que le gouvernement ne cesse d'emprunter aux taux courants, pour financer des services et des déficits gouvernementaux. Les Canadiens paient aujourd'hui pour les prodigalités du passé. Voici ce que le gouvernement a dit dans un document déposé en même temps que le budget, le 28 octobre 1980:

● (2010)

Si les salariés canadiens exigeaient des hausses plus fortes de rémunération ou si les entreprises essayaient de relever leurs prix plus vite qu'on ne l'a projeté ici, une spirale salaires-prix aussi dommageable, sinon plus, que celle du milieu des années 70 pourrait se développer. Pour les diverses raisons étudiées dans ce document, une spirale de ce genre conduirait inévitablement à un ralentissement de la croissance réelle, à une augmentation du chômage et à une expansion plus faible des investissements et de la productivité.

Ce que le ministre des Finances (M. MacEachen) a dit dans son budget d'octobre, c'est que si les taux d'intérêt sont élevés et que le rythme de l'inflation est soutenu, les salariés doivent éviter de demander des hausses de salaire car cela ne ferait qu'empirer les choses. On le voit bien, les Canadiens sont vraiment dans de beaux draps.

J'ai dit que l'affluence et la croissance continue du produit national brut à la fin des années 1960 et au début des années 1970 ont entraîné l'expansion des programmes gouvernementaux existants, la mise en œuvre de nouveaux projets, l'établissement de nouveaux programmes et le versement d'une aide financière aux gouvernements provinciaux au titre des travaux et services relevant des provinces. Après avoir établi les normes régissant ces services et avoir forcé les provinces à y participer, le gouvernement fédéral cherche à se délester de ses responsabilités parce que l'économie est en mauvaise passe. Il n'y a plus de croissance économique réelle et le produit national brut a diminué. La source s'est tarie et le gouvernement fédéral doit imposer des restrictions budgétaires.

La réduction de 1½ milliard de dollars qu'on s'apprête à apporter au budget des programmes établis, la suppression du programme des services communautaires de 250 millions de dollars et la hausse des contributions requises pour les services de la Gendarmerie royale du Canada, qui coûtera à elle seule 10 millions de dollars à la Nouvelle-Écosse, sont quelques exemples de services qui ont été abandonnés par le gouvernement fédéral.

Mais que fait le gouvernement fédéral maintenant qu'il vient de passer une décennie de dépenses record? Il refuse de

jouer franc jeu et de hausser directement les impôts de façon que les Canadiens sachent ce qui arrive. Il préfère obérer les provinces du fardeau financier des programmes et des services établis. Prenons par exemple le programme des services communautaires. Ce programme vise à doter toutes les localités du pays de conduites d'égoût et d'eau courante et d'autres services. Par le passé, c'était aux municipalités qu'il appartenait de fournir ces services. C'étaient elles qui en assumaient les frais, avec le concours des gouvernements provinciaux. Mais le gouvernement s'est ingéré dans ce domaine. Il a engendré et favorisé une intensification des activités. Il a fait en sorte que les localités, les cités et les villes s'engagent à fournir ces services communautaires. Puis, presque sans crier gare—bien que le ministre prétende avoir effectivement prévenu les intéressées—le gouvernement fédéral annule le programme. C'est tout simplement sa façon d'obérer les provinces de ces dépenses.

Le fonds des programmes établis est un autre exemple de la façon dont le gouvernement fédéral charge les provinces de ses engagements financiers après avoir convaincu les gouvernements provinciaux d'engager des frais dans le cadre des programmes établis. On pourrait citer comme exemple l'enseignement universitaire qui ressortit clairement aux provinces. Cela n'a pas empêché le gouvernement fédéral de s'en mêler, d'organiser et de lancer des activités qui autrement n'auraient jamais eu lieu. Mais maintenant les provinces se retrouvent avec ces programmes sur les bras. Le gouvernement fédéral ne fait qu'opérer un transfert de dépenses en direction des provinces. Celles qui emploient les agents de la GRC dans leur police provinciale doivent renégocier les conditions de leur contrat. Elles devront payer des millions de dollars sous forme de dépenses pour maintenir ces services.

C'est une façon bien lâche de réduire les dépenses. C'est injuste pour les provinces et le gouvernement ne fait qu'imposer le fardeau indirectement à des gens parce qu'il n'a pas suffisamment de cœur au ventre pour les taxer lui-même.

Pourtant, le gouvernement va augmenter les impôts. Il a adopté un impôt sur les ressources qui va lui rapporter l'équivalent de 4 milliards de dollars. Il s'arroge la propriété des ressources sous-marines sur la côte atlantique et refuse de reconnaître aux provinces comme la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve leurs droits provinciaux légitimes. Le conflit dans ce domaine porte sur le contrôle des ressources et sur les revenus qu'on peut en tirer. Le gouvernement fédéral cherche tout simplement à augmenter sa part des revenus de manière à ne pas avoir à lever les impôts directs qui s'imposeraient normalement à cause des dépenses auxquelles il s'est livré jusqu'ici.

Chacun sait que les impôts sur le revenu, les taxes de vente et toutes les formes normales d'imposition ont atteint leur maximum. Le gouvernement cherche à mon avis à imposer des taxes sous d'autres formes.

Cela dit, monsieur l'Orateur, et après avoir lancé ces avertissements touchant les dangers des emprunts incessants, compte tenu de l'inflation galopante et des taux d'intérêts élevés, je soutiens qu'il nous faut en même temps songer sérieusement à réduire les services gouvernementaux si nous avons à cœur l'avenir de nos gouvernements provinciaux et de tous les Canadiens. Nous connaissons de terribles problèmes économiques et de chômage que seules des mesures gouvernementales peuvent résoudre.